



Comme à son habitude, et alors que la NAO 2016 et l'accord d'entreprise ont été mis en suspens car « la direction n'aurait plus de pouvoir de délégation suite à la venue du nouveaux PDG », la Direction a choisi le début de cette période estivale pour passer en force sur un sujet ô combien important : les conditions de repos des agents lors de leur RHR.

L'arrivée du nouveau PDG ne les empêche pas de se positionner sur les foyers Orfea , sans consulter personne et sans négocier avec les Représentants des Salariés

Accord d'entreprise très mal engagé

- + Accord NAO en suspens
- + Foyer Orféa imposé:

## TROP, C'EST TROP!

En Allemagne, nos collègues du groupe ne font aucun RHR.

En France, l'organisation adoptée impose aux salariés de passer plus de temps en découché qu'à la maison. Comme si cela ne suffisait pas, la Direction enfonce le clou et veut maintenant rogner sur leur confort.

On passe en effet d'hôtels 3\* à des foyers qui n'en n'ont aucune. Les premières constations des salariés confrontés aux foyers Orféa font état de:

- <u>chambres dépourvues de TV + Salle commune avec télévision bondée :</u> se détendre et se reposer est donc impossible
- <u>chambres non climatisées pour la plupart</u> avec l'impossibilité de se restaurer dans la chambre d'ouvrir les fenêtres, compte-tenu de l'emplacement des foyers au bord des voies, voire sur les triages.

Si la l'entreprise avait un minimum de considération pour ses salariés, en prenant connaissance de ces premiers témoignages, elle annulerait immédiatement la mise en place de ces nouveaux lieux d'hébergements.

De plus, en cas d'agression et selon les dispositions prévue par l'article L 4121-1 du code du travail l'employeur sera tenu pour responsable.

## Alors pourquoi un tel entêtement?





## ECR N'EST PAS UNE VACHE A LAIT. SES SALARIES ENCORE MOINS!

L'arrivée des foyers Orféa dans l'organisation d'ECR démontre une volonté accrue d'économiser quelques milliers d'euros sur le dos des salariés dont les conditions de travail n'ont de cesse de se dégrader.

Lorsqu'on regarde quelques chiffres plus en détail, on comprend mieux l'ampleur de la situation:

- 2014: départ de l'ancien DG avec un parachute doré qui avoisinerait les 2 ans de salaires.
- 2015: environ 11% d'augmentation salariale pour les 10 plus hauts salaires de l'entreprise.
- 2015: plus de 73% d'augmentation des dépenses liées aux conditions d'hébergement de ces 10 salariés.
- 2015: escroquerie au service achat pour un préjudice d'environ 500 000 euros.
- 2016: détournement d'argent au service comptabilité. Montant du préjudice: env 500 000 euros.

Comment cela est-il possible dans une entreprise comme la nôtre?

Des mesures ont-elles été prises pour éviter que des sommes aussi importantes ne s'évaporent dans la nature?

Toutes ces sommes font tourner la tête. On est même en droit de se demander s'il ne s'agit pas la juste de la partie visible de l'iceberg !!!

Au moment où nous venons d'atteindre un taux de la réalisation de commande supérieur à 97%, la Direction doit prendre conscience que la réussite de notre entreprise ne peut se faire au détriment des salariés.

Les salariés ont besoin d'être encouragés et récompensés par une politique sociale et salariale juste, équitable et respectueuse.

La CFDT (30%) et l'UNSA (20%) réitèrent donc pour la dernière fois leurs demandes urgente de mettre un terme aux foyers Orféa avant que n'éclate la colère des salariés.

Les salariés ne veulent pas dormir dans ces foyers et sont déterminés à se faire entendre.

## Pour en savoir plus!

Vos Délégués Syndicaux UNSA M. TBATOU Rafik M. BENISID Samer

unsa.ecr@gmail.com samer.benisid@deutschebahn.com

Retrouvez cette information, et les plus anciennes, sur unsaferroviairebfc.fr page ECR



